

# Rapport d'évaluation

**Évaluation du programme  
de Sciences humaines (300.01)  
conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)**

**au Collège Shawinigan**

*Novembre 1996*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

## Introduction

L'évaluation du programme de DEC en *Sciences humaines* au Collège Shawinigan s'inscrit dans l'opération plus large d'évaluation de ce programme dans tous les établissements d'enseignement collégial qui le dispensaient en 1994-1995. Cette évaluation porte particulièrement sur la composante de formation spécifique du programme révisé en application depuis l'année scolaire 1991-1992.

La démarche d'évaluation de la Commission s'est effectuée conformément aux modalités exposées dans le Guide spécifique pour l'évaluation du programme de *Sciences humaines*<sup>1</sup>. Le Collège Shawinigan a transmis à la Commission, le 1<sup>er</sup> février 1996, un rapport d'auto-évaluation du programme. Un comité de spécialistes, composé de quatre membres et présidé par un commissaire, a analysé ce rapport et effectué une visite au Collège, les 19 et 20 mars 1996<sup>2</sup>.

Les rencontres ont permis d'approfondir les principaux éléments du rapport d'auto-évaluation par des échanges avec la direction du Collège, le comité d'évaluation du programme et deux groupes de professeurs et d'étudiants issus respectivement des trois premiers profils et du quatrième profil.

Le présent rapport expose les conclusions de la Commission à la suite de son analyse du rapport d'auto-évaluation, complétée par les principales constatations issues de la visite effectuée au Collège. Il présente successivement les principales caractéristiques et les résultats du programme selon les cinq critères retenus : la cohérence du programme, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants, l'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières, l'efficacité du programme, la qualité de la gestion du programme. La conclusion résume l'appréciation globale du programme.

- 
1. COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL, *Guide spécifique pour l'évaluation de programmes d'études. Le Programme de Sciences humaines*. Québec, mars 1995, 69 pages.
  2. Outre le commissaire, M. Louis Roy, qui en assumait la présidence, le comité regroupait M<sup>me</sup> Ninon St-Pierre, directrice adjointe aux études au Collège dans la Cité de la Villa Ste-Marcelline, M. Richard Lemieux, conseiller pédagogique au Collège de Limoilou et M. Georges Massé, directeur du département des Sciences humaines à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il était assisté d'un agent de recherche de la Commission, M. Claude Marchand, qui agissait à titre de secrétaire.

## **Principales caractéristiques du programme**

Le Collège Shawinigan accueille environ 1500 étudiants à l'enseignement régulier, dont un peu plus de 40 % dans les trois programmes du secteur préuniversitaire.

Implanté depuis la fondation du Collège en 1968, le programme de *Sciences humaines* reçoit en moyenne 225 nouveaux étudiants à chaque année, soit environ 30 % de la nouvelle clientèle du Collège. L'effectif étudiant du programme rassemble en moyenne 430 étudiants qui représentent environ 40 % de l'effectif du secteur préuniversitaire.

Le programme offre quatre profils de formation : 1) Société-monde; 2) Individu-psychologie; 3) Individu-sciences de l'éducation; 4) Administration. Les deux profils «Individu» ont été fusionnés à l'automne 1995. Les filles représentent environ 70 % des étudiants des profils «Individu» et les garçons environ 55 % de l'effectif des deux autres profils. Les professeurs des trois premiers profils sont regroupés au sein du département des Sciences de l'homme et ceux du quatrième relèvent du département d'Administration qui rassemble également des programmes techniques de ce secteur. L'équipe professorale de *Sciences humaines* comprend 24 professeurs, dont 17 sont permanents et enseignent à temps plein; dix-sept professeurs se partagent les cours du tronc commun, dont 11 ont le statut de permanent, temps plein.

## **Évaluation du programme**

### **La démarche institutionnelle d'évaluation**

La Commission tient à souligner la qualité de la démarche d'auto-évaluation qui a été assumée par les professeurs du programme. Ces derniers ont formé un sous-comité d'analyse composé d'un représentant de chaque discipline du programme. Un professeur a assumé la coordination des travaux et tous ses collègues ont contribué à la rédaction du rapport. L'échéancier prévu a été respecté malgré certaines contraintes de relations de travail vécues, à l'automne, dans le réseau collégial. Cet engagement dans la démarche d'auto-évaluation leur a permis d'apporter, dès la session d'automne 1995, des correctifs à quelques problèmes identifiés au cours du processus d'auto-évaluation. La Commission souligne également la clarté, l'originalité et l'exhaustivité du rapport d'auto-évaluation qui reflète la qualité de la réflexion pédagogique de l'équipe professorale. Elle note enfin la pertinence des échanges lors de la visite. Elle remercie le Collège de sa collaboration.

## La mise en oeuvre du programme

Pour chacun des critères retenus lors de l'évaluation de ce programme, la Commission expose ses principales constatations et elle formule, le cas échéant, des suggestions et des commentaires susceptibles de contribuer à l'amélioration de l'un ou l'autre aspect de sa mise en oeuvre.

### La cohérence du programme

La cohérence du programme est examinée sous l'angle de trois sous-critères : la contribution des activités d'apprentissage à l'atteinte des objectifs du programme, l'articulation de la séquence des activités d'apprentissage et le réalisme des exigences de travail des étudiants.

La plupart des professeurs basent leur enseignement sur la «pédagogie de la réussite» développée par Benjamin Bloom en privilégiant la mémorisation et la compréhension dans les premières sessions pour progresser ensuite vers l'application, l'analyse et la synthèse. Ce choix apparaît particulièrement judicieux par sa contribution à l'alignement de la cohérence du programme sur la progression des apprentissages des étudiants. Il s'accorde également avec les trois catégories d'objectifs ministériels du programme rattachés aux connaissances (objectifs 1.1 à 1.5), aux méthodes (2.1 à 2.6) et aux langages (3.1 à 3.3).

Dans l'ensemble, les objectifs et le contenu des activités d'apprentissage traduisent clairement les objectifs du programme et permettent de les atteindre. Cet aspect de la cohérence du programme est adéquat en particulier pour les profils 1, 2 et 3, grâce à la concertation des professeurs qui partagent une vision commune à ce sujet. Cette constatation est moins évidente pour certains cours du profil 4 dans lesquels les objectifs relatifs aux connaissances de la discipline «Administration» sont privilégiés par rapport aux objectifs d'ordre méthodologique et langagier. La Commission **suggère** d'accentuer la concertation entre les professeurs de ce profil et ceux des autres profils afin de rendre plus évidente l'atteinte de l'ensemble des objectifs du programme.

La Commission reconnaît, avec le Collège, l'atteinte insuffisante de l'objectif 3.3 relatif à la langue seconde. Elle note les quelques efforts récents pour introduire des éléments de langue anglaise dans certains cours. Elle invite l'équipe professorale à intensifier ces efforts et à développer la concertation nécessaire avec le département d'anglais, notamment avec les professeurs qui donnent des cours aux étudiants du programme de *Sciences humaines*.

Des améliorations pourraient également être apportées concernant l'atteinte des objectifs méthodologiques globaux 2.3 et 2.6 dans tous les profils<sup>3</sup>. Ces objectifs sont poursuivis dans le cours *Initiation pratique à la méthodologie des Sciences humaines (IPMSH)* et surtout dans l'*Activité d'intégration (a.i.)*; ILS sont poursuivis partiellement et progressivement dans les autres cours de la formation spécifique. La Commission invite les professeurs à vérifier plus systématiquement le degré d'atteinte partielle et progressive de ces objectifs et à apporter, au besoin, les correctifs ou compléments nécessaires dans les cours *IPMSH* et *A.I.*

Par ailleurs, les professeurs ont su composer avec diverses contraintes pour organiser une séquence d'apprentissage progressive qui facilite l'acquisition, l'approfondissement et l'intégration des apprentissages. Bien articulée, la séquence des cours de chaque profil tient compte de la pédagogie de la réussite et elle est jumelée avec un apprentissage des méthodes de travail intellectuel (m.t.i.) SURTOUT dans les cours des deux premières sessions. La Commission souligne le souci de tenir compte de fils conducteurs disciplinaires dans l'organisation de la séquence de cours de chaque profil. Elle note également que des liens intégrateurs sont facilités par le fait que plusieurs professeurs enseignent plusieurs cours à un même groupe d'étudiants, ce qui constitue ainsi une exploitation à bon escient de la taille relativement modeste du programme.

Par ailleurs, la réalisation de leur auto-évaluation a permis aux professeurs d'apporter, dès la session d'automne 1995, des correctifs aux quelques problèmes identifiés dans la charge de travail des étudiants. Ils ont perfectionné leur méthode de collecte de données auprès des étudiants, amélioré la répartition des échéanciers des travaux et les consignes données aux étudiants à ce sujet. La Commission constate toutefois que la charge de travail est plus légère au cours des deux premières sessions. Le témoignage des étudiants rencontrés et celui de la relance des diplômés corroborent cette constatation. Même si elle peut être acceptable aux étudiants plus faibles ou moins bien préparés aux études collégiales, une charge de travail trop légère pourrait entraîner un relâchement dans les habitudes de travail ou la motivation chez les étudiants plus forts ou plus motivés, en particulier ceux du profil 4 (Administration). La Commission note les initiatives prises auprès des étudiants plus motivés en particulier ceux de Collège II. Elle **suggère** à l'équipe du programme d'examiner la possibilité de rehausser les exigences dans les deux premières sessions et de revoir, au besoin, l'approche actuelle pour y introduire plus d'éléments relatifs à l'application, à l'analyse et à la synthèse.

---

3. Ces objectifs concernent respectivement la réalisation de toutes les étapes d'une recherche scientifique de base et la réalisation d'un travail qui démontre la capacité d'analyser un problème en appliquant plus d'une approche en *Sciences humaines*.

## **La valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement**

Trois sous-critères permettent d'apprécier la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants : l'adéquation des méthodes pédagogiques et leur adaptation aux caractéristiques des étudiants; les services de conseil, de soutien et de suivi ainsi que les mesures de dépistage permettant d'améliorer la réussite des étudiants; la disponibilité des professeurs.

Pratiquées dans le cadre de la pédagogie de la réussite et de l'apprentissage des méthodes de travail intellectuel, les méthodes pédagogiques favorisent l'atteinte des objectifs du programme et elles sont adaptées aux caractéristiques des étudiants. Elles sont diversifiées et généralement appréciées des étudiants. La Commission note que les professeurs adaptent leurs méthodes pédagogiques selon le profil et selon la session où se donne leur cours. Elle souligne l'orientation pédagogique commune, en particulier chez l'équipe de professeurs des profils 1, 2 et 3. Elle incite les professeurs à poursuivre leurs efforts pour orienter les étudiants plus tôt dans la formation vers l'application, l'analyse et la synthèse, en particulier dans les cours disciplinaires du profil *Administration* où l'aspect mémorisation paraît plus important.

Enfin, la Commission note l'utilisation des nouvelles technologies de l'information. Elle constate toutefois que malgré leur pertinence et leur variété, les activités d'apprentissage proposées n'incitent pas suffisamment les étudiants à fréquenter la bibliothèque et elle invite en conséquence les professeurs à favoriser davantage une telle fréquentation.

Par ailleurs, les mesures d'encadrement institutionnelles et départementales favorisent la réussite des études. Une attention particulière est apportée au dépistage des étudiants plus faibles (test t.r.a.c.) ET à la mise en oeuvre de services d'aide et de soutien appropriés : Centre d'aide à la réussite (c.a.r.), CENTRE d'aide en français (c.a.f.) ET programme d'accueil et d'intégration. Inauguré à l'automne 1994, le C.A.R. a accueilli une quarantaine d'étudiants inscrits en *Sciences humaines*; sur les 24 étudiants qui ont poursuivi leurs études, 19 sont en situation de réussite. La Commission invite le Collège à poursuivre son évaluation des résultats du C.A.R., notamment sa capacité à prévenir les échecs et abandons en cours de session.

Le Centre d'aide en français (c.a.f.) EST très apprécié des étudiants qui y ont eu recours. Plusieurs étudiants rencontrés ont toutefois mentionné des délais d'attente en raison du nombre insuffisant de pairs aidants. De plus, l'incitation par les professeurs à fréquenter le C.A.F. serait variable. La Commission invite le Collège à prendre les moyens appropriés pour

améliorer son accessibilité et pour inciter les étudiants qui en ont le plus besoin à bénéficier davantage de cette ressource importante.

Enfin, la disponibilité des professeurs est fort adéquate et elle est très appréciée des étudiants. Elle témoigne du souci manifesté par les professeurs à l'égard de la réussite de leurs étudiants.

### **L'adéquation des ressources humaines, matérielles et financières**

L'évaluation porte en particulier sur les ressources humaines dont l'adéquation est appréciée par deux sous-critères : le nombre, les qualifications et les compétences des professeurs; les procédures d'évaluation et de perfectionnement.

Les qualifications des professeurs et leurs compétences diversifiées constituent une force importante de la mise en oeuvre du programme. Plusieurs professeurs qui enseignent les disciplines «Administration» du profil 4 possèdent une expérience du milieu du travail. La polyvalence et la complémentarité de chaque professeur s'exercent notamment dans le cadre d'un mécanisme intéressant de rotation et de répartition des cours. L'équipe professorale a su profiter de la taille relativement modeste du programme pour développer une complicité et un engagement appliqués à l'amélioration continue de la formation et à la réussite des étudiants.

La compétence et la motivation de cette équipe professorale sont soutenues par des activités de perfectionnement appréciées des professeurs. La majorité de ces activités sont offertes dans le cadre de Performa et elles répondent à des besoins exprimés par les professeurs eux-mêmes. Le Collège élabore une politique de gestion des ressources humaines qui comprendra un volet sur l'évaluation du personnel et un volet perfectionnement.

Le rapport souligne par ailleurs la qualité de l'aménagement et de la configuration des bureaux des professeurs et des locaux mis à la disposition du programme. Ce constat a été corroboré par les professeurs et les étudiants au cours de la visite. La Commission note que cet aménagement facilite la qualité des échanges entre les professeurs et les étudiants.

### **L'efficacité du programme**

Quatre sous-critères permettent d'apprécier l'efficacité du programme : l'adéquation des modes et instruments pour évaluer les objectifs d'apprentissage; le taux de réussite des cours; le taux de diplomation; le degré de maîtrise et d'intégration des apprentissages atteint par les diplômés.

Jusqu'en 1994-1995, l'évaluation des apprentissages était régie par la PIEA de 1985. Depuis l'automne 1995, ce sont les règles de la PIEA adoptée en 1994 qui s'appliquent. Les plans de cours sont conformes aux dispositions de la PIEA et la grille de vérification de cette conformité est adéquate. Dans l'ensemble, les modes et instruments d'évaluation des apprentissages mesurent bien la réalisation des objectifs d'apprentissage. Les étudiants rencontrés ont soulevé toutefois quelques problèmes d'équivalence des exigences et de la notation dans deux cours hors du tronc commun. Cette situation laisse entrevoir une certaine confusion dans l'application de quelques dispositions de la nouvelle PIEA. La Commission invite en conséquence le Collège à examiner plus étroitement l'application de la nouvelle PIEA afin d'assurer l'équivalence et l'équité de l'évaluation des apprentissages, en particulier pour un même cours donné par plusieurs professeurs. Elle invite également l'équipe du programme à mettre en oeuvre l'action envisagée concernant l'évaluation de l'apport d'un étudiant dans le cadre d'un travail d'équipe.

La Commission souligne par ailleurs l'application particulière dans le profil «Administration» de la disposition de la PIEA concernant la qualité du français. La récupération de la moitié de la pénalité de 10 % par la correction des fautes et l'explication des erreurs est intéressante et l'impact de cette disposition mériterait d'être analysé et étendu aux autres profils voire aux autres programmes, le cas échéant.

Dans les deux cours examinés plus en profondeur, *Économie globale* et *IPMSH*, l'évaluation des apprentissages est généralement adéquate. Les évaluations sommatives sont très diversifiées et pertinentes et elles mesurent bien la réalisation des objectifs d'apprentissage. Le degré de difficulté des travaux et examens dans le cours *Économie globale* pourrait toutefois être augmenté, en particulier si le Collège applique la suggestion de la Commission de rehausser les exigences dans les deux premières sessions en y introduisant plus d'éléments relatifs à l'analyse et à la synthèse.

Par ailleurs, le taux de réussite des cours du tronc commun est intéressant et supérieur à celui observé dans le réseau, à l'exception du cours *Histoire de la civilisation occidentale* qui présente notamment 20 % d'écart à l'automne 1993 (54 % contre 74 % dans les collèges du SRAM). La Commission invite le Collège à rechercher les causes de cet écart selon le profil et la composition des groupes, notamment en examinant la nature des travaux, la charge de travail et les exigences de la correction; elle estime qu'une telle analyse plus approfondie permettrait de dégager des pistes d'interprétation et des solutions qui pourraient, le cas échéant, s'appliquer à d'autres cours.



Le taux de diplomation se compare avantageusement à celui du réseau, mais il demeure relativement faible, sous le seuil de 50 %; les meilleurs taux sont obtenus dans le profil «Administration» où 65 % des étudiants diplôment dans la durée prévue en raison probablement d'une cote au secondaire plus élevée et d'un choix vocationnel plus circonscrit (Rapport p. 82). Parmi les facteurs expliquant la faiblesse relative du taux de diplomation, le Collège mentionne que plusieurs étudiants s'inscrivent en *Sciences humaines* à Shawinigan et poursuivent leurs études dans d'autres collèges par la suite<sup>5</sup>; le rapport souligne également que plusieurs étudiants inscrits en *Sciences humaines* ne désirent pas poursuivre des études universitaires. La Commission note les efforts réalisés par le Collège pour mieux connaître les caractéristiques de ses étudiants et leur cheminement scolaire, notamment par les outils développés au c.a.r.. Elle lui **suggère** d'étendre à l'ensemble de ses étudiants les instruments d'analyse développés.

Les résultats au test ministériel de français de 1995 surpassent ceux des étudiants du réseau dans tous les critères, sauf celui de la syntaxe, en particulier chez les étudiants du profil «Individu-psychologie». La Commission incite le Collège à poursuivre les efforts entrepris pour corriger les lacunes observées, en particulier la syntaxe et l'orthographe. Elle note enfin que 87,8 % des diplômés interrogés lors de la relance estiment que le Collège Shawinigan les a bien préparés aux études universitaires et que 96,9 % d'entre eux sont satisfaits des résultats qu'ils obtiennent à l'université (Rapport p. 92).

Par ailleurs, l'*Activité d'intégration* permet dans l'ensemble de mesurer adéquatement la réalisation des objectifs visés par le programme. Quelques améliorations pourraient toutefois être apportées à cette activité dont la conception et la réalisation sont différentes selon les profils.

Au département des Sciences de l'homme qui regroupe les profils 1, 2 et 3 (Société-monde, Psychologie, Sciences de l'éducation), la conception de l'*Activité d'intégration* illustre la préoccupation multidisciplinaire de l'équipe de professeurs, notamment en amenant les étudiants à utiliser trois disciplines comme moyen intégrateur de leurs apprentissages. Toutefois, de l'aveu même des professeurs, l'activité n'est pas encore complètement définie.

- 
4. 51 % des étudiants de la cohorte de 1991 (échantillon A) ont obtenu leur diplôme à ce jour au Collège Shawinigan comparativement à 45 % dans les collèges affiliés au SRAM et 47 % à ceux du SRAQ. Pour la cohorte de 1992, les taux sont de 39 % à Shawinigan comparativement à 31 % au SRAM et 34 % au SRAQ (Rapport p. 82 et annexe p. 150).
  5. Les données du Système CHESCO semblent plutôt infirmer cette interprétation puisque très peu d'étudiants d'abord inscrits à Shawinigan ont obtenu leur diplôme ailleurs.

La Commission invite les professeurs à mettre en oeuvre les actions qu'ils ont envisagées, en particulier la précision des objectifs de cette activité et son articulation avec les autres cours surtout *IPMSH*.

L'activité offerte au profil 4 (Administration) est bien structurée et adaptée à la discipline «Administration»; sa réalisation est bien encadrée et l'évaluation de l'apprentissage est bien spécifiée et pondérée adéquatement. Centrée sur la discipline maîtresse du profil, elle n'établit pas des liens évidents avec les autres cours malgré l'introduction de quelques éléments des autres disciplines. La Commission **suggère** de développer les aspects multidisciplinaires de cette activité, en particulier si elle doit éventuellement constituer une dimension importante de l'épreuve synthèse du programme dans ce profil. Enfin, la Commission souligne qu'un échange accru entre les professeurs des deux groupes de profils contribuerait à l'amélioration de la conception et de la réalisation de leur *Activité d'intégration* respective.

### **La gestion du programme**

Le dernier critère permet d'apprécier les structures, les responsabilités, les communications et les moyens d'assurer l'approche programme.

Le rapport d'auto-évaluation mentionne quelques incompréhensions et irritants liés aux contraintes budgétaires et à l'implantation du renouveau de l'enseignement collégial. Malgré ce contexte plutôt provisoire, les relations entre la direction et les départements sont bonnes grâce en particulier à l'efficacité des structures administratives et pédagogiques et au partage d'une vision commune de la qualité du programme et de la réussite des étudiants. Les professeurs partagent également une vision commune de la formation. Leurs relations avec les étudiants sont excellentes et elles contribuent à créer un bon climat de travail. Les communications entre les professeurs du profil 4 regroupés au sein du département «Administration» et ceux des trois autres profils, regroupés au sein du département des Sciences de l'homme, pourraient toutefois être améliorées. La Commission incite le Collège à compenser les inconvénients de la structure départementale lors de la mise en place des comités de programme. Elle lui **suggère** à ce propos d'inclure des représentants du profil «Administration» dans le comité de programme de *Sciences humaines* afin d'assurer l'unité du programme à travers les profils de formation offerts.

## Conclusion

La Commission reconnaît la qualité de la mise en oeuvre du programme de DEC en *Sciences humaines* au Collège Shawinigan. La compétence, la polyvalence et le dynamisme du corps professoral constituent la principale force de cette mise en oeuvre. Les professeurs ont su profiter de la taille relativement modeste du programme pour développer une vision commune de la formation et une concertation qui ont permis de bâtir des profils de formation bien conçus et cohérents, de développer des approches pédagogiques intéressantes et d'assurer un encadrement efficace et apprécié des étudiants ainsi qu'une préparation adéquate aux études universitaires. Leurs actions s'inscrivent également dans un contexte institutionnel doté de structures de gestion et de communication adéquates et orientées vers l'aide et le soutien à l'apprentissage et la réussite des études.

La mise en oeuvre du programme ne comporte pas de faiblesses notables, bien que quelques aspects pourraient être améliorés, notamment l'atteinte de quelques objectifs du programme, en particulier celui relatif à la langue seconde, l'équilibre de la charge de travail des étudiants d'une session à l'autre, l'application de la nouvelle PIEA et l'*Activité d'intégration*. Des rapports plus soutenus entre le profil «Administration» et les autres profils rattachés au département des Sciences de l'homme favoriseraient un enrichissement mutuel plus fécond susceptible de contribuer à l'amélioration de plusieurs de ces aspects.

## Les suites de l'évaluation

Les propos de la version préliminaire de ce rapport ont été bien reçus par la Direction et les professeurs. Le Collège a informé la Commission de plusieurs actions réalisées, entreprises ou envisagées pour répondre à ses suggestions et commentaires.

Le Collège a profité de la nouvelle disposition de «l'heure d'encadrement» pour mettre en place une formule similaire au tutorat. Afin de mieux intégrer les diverses interventions relatives à l'aide à la réussite, il a réaménagé les locaux et il a entrepris de resserrer les liens entre les actions du Centre d'aide à la réussite (c.a.r.) ET celles issues des programmes et des départements. Il a amélioré l'application de la PIEA dans les plans de cours et il a harmonisé ces derniers pour tous les professeurs donnant un même cours. Les exigences ont été augmentées dans le cours *Économie globale* et les gestes posés (changement de manuel et renforcement de l'encadrement) devraient améliorer le taux de réussite du cours *Histoire de la civilisation occidentale*. Enfin, la mise en place des comités de programme devrait contribuer à améliorer la concertation entre les professeurs donnant des cours dans les différents profils.

Des actions ont été entreprises pour améliorer l'atteinte de l'objectif 3.3 concernant la langue seconde et pour préciser les objectifs de l'*Activité d'intégration* dans les profils 1, 2 et 3. Enfin, le Collège envisage de développer des activités d'enrichissement pour les étudiants plus performants, de mieux équilibrer la charge de travail des étudiants d'une session à l'autre et de doter le C.A.R. d'outils supplémentaires pour améliorer la connaissance des caractéristiques des étudiants et le suivi de leur cheminement scolaire.

La Commission souligne l'attention accordée à son rapport préliminaire et elle estime que les actions réalisées, entreprises et envisagées contribueront à améliorer la qualité déjà reconnue de la mise en oeuvre du programme de *Sciences humaines* au Collège Shawinigan.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président